



V42031001

Conditions générales de vente

Préambule

Les prestations de cours en face à face à distance et les formations auprès des particuliers ou en entreprises sont assurées par Only Formations au capital de 100 € RCS PARIS 902 672 633 – 10 Rue de Dunkerque 75010 PARIS - organisme de formation Enregistré

N° de déclaration d'activité : 44 67 06919 67.

Modalités d'inscription

Les demandes de formation font l'objet de l'envoi par Only Formations d'une proposition constituée d'un devis et d'un bulletin d'inscription à compléter par le client. La réception du bulletin d'inscription vaut confirmation de l'inscription et acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. Si la proposition comporte plusieurs formules et qu'aucune n'est cochée, la première sera considérée comme confirmée

Un test de niveau en ligne et une convocation sont envoyés à l'apprenant en amont de la formation.

Nous formons les personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est joignable à l'adresse suivante : contact@only-formations.fr. Il proposera un entretien à distance afin de définir un protocole d'accueil adapté si nécessaire.

Organisation et déroulement des séances

Pour les cours en visioconférence : L'apprenant dispose d'un lien de connexion via l'application de visioconference Google Meet. Ou Zoom

Il dispose de contact direct de son formateur : mail, téléphone, whatsapp pour la planification des cours, les rapports de cours et l'échange de contenus/ supports pédagogiques.

L'apprenant se rend à l'heure dans la salle de cours virtuelle. Les séances durent trente minutes ou plus, le forfait est souscrit sur la base de séances d'1 heure mais c'est le nombre d'heure global correspondant qui prévaut. La séance de cours peut être annulée jusqu'à 48 heures avant le cours par mail. Sous réserve de disponibilité du formateur, les cours peuvent être pris sur des plages horaires libres.

Les séances de cours sont prises sur une durée de six mois pour le forfait de 20 séances, douze mois pour le forfait de 40 séances, dix-huit mois pour le forfait de 60 séances ; durée comptée à partir de la date de remise du bulletin d'inscription .

L'apprenant doit avoir à sa disposition et en état de fonctionnement, un ordinateur avec une bonne connexion Internet, un micro, une webcam et le logiciel gratuit Google Meet.

Pendant les cours, l'apprenant peut être amené à visualiser des sites ou des pages de liens non contrôlés par Only Formations : Only Formations ne pourra être tenue responsable de préjudices matériels ou moraux subis par l'apprenant.

Pour les formations présentielles en entreprise : Le planning sera convenu dans la proposition. Les cours peuvent être pris du lundi au dimanche entre neuf heures et vingt heures.

Pour les cours en entreprise le signataire s'engage à fournir au formateur les moyens techniques nécessaires à la bonne exécution de la formation (tableau, internet, espace pédagogique isolé et adapté...).

Annulation

Pour les cours commandés en ligne, le client bénéficie d'un délai de rétractation de 11 jours. La rétractation doit être notifiée à Only Formations par écrit.

Tout report ou annulation d'une formation ayant fait l'objet d'une inscription doit être communiqué par écrit à Only Formations au plus tard onze jours après la signature du bulletin d'inscription pour les formules comportant des cours en visioconférence ou des cours par téléphone. Deux semaines avant le démarrage de la formation pour les formations présentielles personnalisées en entreprise.

Passé ce délai, une indemnisation compensatrice représentant 50% de la facturation totale de la formation sera due par le client pour les formations en entreprise. Si l'annulation ou le report n'était pas signalée avant le démarrage de la formation, alors la totalité du montant de la formation serait due.

Toute formation commencée est due dans sa totalité. De même en cas de non réponse aux appels durant les cours en visioconférence ou les cours par téléphone.

Pour les formations présentielles personnalisées en entreprise: dans le cas de cours individuels, si l'apprenant est absent lors d'une séance, sans aucune annulation préalable au moins 48h à l'avance, cette séance sera considérée comme ayant eu lieu ;. Pour les formations présentielles personnalisées en entreprise, la formation sera considérée comme achevée dès lors que le nombre d'heures de cours prévu dans la proposition aura été réalisé ou que la date de fin prévue dans la proposition sera atteinte.

Conditions financières

Pour les cours en face à face à domicile auprès des particuliers, le bulletin d'inscription complété et signé ainsi que le règlement correspondant doivent parvenir une semaine avant le début de la première séance de cours.

Pour les formations auprès des professionnels et entreprises, l'échéancier de facturation est précisé sur le devis.

Les factures sont établies TTC, à l'ordre et à l'adresse indiqués sur le bulletin d'inscription ou sur le formulaire de commande en ligne. Les factures sont payables au comptant, sans escompte, à réception par chèque ou virement. En conséquence le paiement anticipé ne donne pas lieu à remise. En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal est due.

Pour les formations auprès des professionnels et des entreprises dans le cadre des cours en visioconférence, des cours par téléphone et des cours planifiés de préparation au test : Le bulletin d'inscription complété et signé ainsi que le règlement correspondant doivent parvenir une semaine avant le début de la première séance de formation.

Si les cours de l'apprenant sont pris en charge par une société, la facture sera établie au nom de ladite société qui fera son affaire de la prise en charge financière éventuelle par un organisme tiers. La société cliente sera seule débitrice à l'égard d'Only Formations

Pour les formations présentielles personnalisées ou les formations mixtes : En cas de prise en charge du paiement par un organisme tiers, il appartient au signataire du bulletin d'inscription de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont nécessaires pour assurer le paiement. Le client s'engage à obtenir la décision de prise en charge de l'organisme tiers. En cas de non règlement ou de refus de règlement par l'organisme tiers pour quelque raison que ce soit Only Formations sera fondée à réclamer le montant indiqué dans la proposition au client signataire du bulletin d'inscription solidairement débiteur à son égard.

Documents pour les formations auprès des professionnels et des entreprises

Un exemplaire de la convention bilatérale de formation adressée au client doit être renvoyé signé à Only Formations. A la demande de l'apprenant ou de son employeur, une attestation de suivi de stage pourra être délivrée. Dans un but promotionnel, Only Formations peut

être amenée à mentionner le client ou l'apprenant comme une référence client ou à enregistrer sur support vidéo ou audio un cours ou des témoignages de cours.

Non sollicitation

Le client et l'apprenant s'interdisent d'engager, ou de faire travailler d'aucune manière, tout collaborateur ou formateur, présent ou futur de Only Formations ou de ses partenaires. La présente clause vaudra, quelle que soit la fonction du collaborateur ou formateur en cause, et même au cas où la sollicitation serait à l'initiative dudit collaborateur ou intervenant. La présente clause déroulera ses effets pendant toute l'exécution de la prestation, et pendant 24 mois à compter de sa terminaison.

Nullité d'une clause

Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas moins valables.

Médiation et Juridiction

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) soit par courrier en écrivant au 2 rue de Colmar 94300 Vincennes (en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone et/ou votre adresse mail) soit par e-mail en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante <https://www.anm-conso.com>. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'ANM Conso par téléphone 01 46 81 20 95, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

Toute contestation ou différent relatif à l'interprétation ou à l'exécution de ces conditions générales de vente ou de la convention de formation ne pouvant être réglé à l'amiable, sera porté devant le Tribunal compétent de Paris.

Informatique et libertés

Les informations recueillies sur notre site web, dans le devis et le bulletin d'inscription sont nécessaires à l'initiation et à la gestion de vos contacts avec Only Formations. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à assurer le suivi des clients et des apprenants.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Only Formations contact@only-formations.fr Conformément à la législation française en vigueur, le stockage de ces données a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL, dépôt n°1029333.